



Fonds québécois
d'habitation communautaire



ÉLEVATION A

ÉCHELLE 1:100

BOULIERS, BALCONS
ET GARAGE VÉHICULES
DE ALICE GAVELLE

*Un
foyer
de
solidarité*

LE FONDS QUÉBÉCOIS D'HABITATION COMMUNAUTAIRE

UN OUTIL MODERNE POUR DÉVELOPPER
ET CONSOLIDER LE LOGEMENT
COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

ACHRU - CONGRÈS ANNUEL 2010
ANDRÉE RICHARD, COORDONNATRICE

4 JUIN 2010



Fonds québécois
d'habitation communautaire



L'ORGANISME

*Un
foyer
de
solidarité*

ÉLEVATION A

ÉCHELLE 1:100

- OSBL autonome constitué en 1997
- Regroupe tous les acteurs du monde de l'habitation
 - communautaire
 - financier
 - municipal
 - gouvernemental
- Agit à titre de comité avisé auprès des instances gouvernementales
- Constitue un levier financier autonome en regroupant des contributions versées par des organismes ayant bénéficié du financement gouvernemental

ANDRÉE RICHARD

ACHRU

4 JUIN 2010



Fonds québécois
d'habitation communautaire



UN APPROVISIONNEMENT INCLUS AUX PROGRAMMES

*Un
foyer
de
solidarité*

ÉLEVATION A

ÉCHELLE 1:100

- Inclus dans les paramètres des programmes (normes administratives et convention)
- Conditions de réalisation rendant possibles ces mécanismes
 - valeur marchande des projets : égale ou légèrement supérieure au marché
 - prêt garanti par le gouvernement du Québec
 - entente avec des prêteurs «agréés» inclut les mécanismes d'approvisionnement du Fonds

ANDRÉE RICHARD

ACHRU

4 JUIN 2010



Fonds québécois
d'habitation communautaire



L'APPROVISIONNEMENT EN CAPITAUX DU FONDS

*Un
foyer
de
solidarité*

ÉLEVATION A

ÉCHELLE 1:100

- **PARCO** (depuis 1997)
 - contribution mensuelle (10\$/log./ms) pendant 25 ans, indexée à compter de l'an 5
Maximum 15\$/log./ms
- **ACL** (à partir de 2009) et **LAQ - volet social et communautaire** (à partir de 2013)
 - refinancement à l'an 10 avec prolongation de la période d'amortissement – capital remboursé pendant les 10 premières années versé au Fonds

ANDRÉE RICHARD

ACHRU

4 JUIN 2010



Fonds québécois
d'habitation communautaire



L'INTERVENTION FINANCIÈRE DU FONDS

*Un
foyer
de
solidarité*

ÉLEVATION A

ÉCHELLE 1:100

- Intervention en soutien au développement et au maintien des actifs (rénovation, mise aux normes, ...)
- Maintien de la capacité d'intervention du Fonds
 - première offre financière sous forme de prêt en capital patient – taux réduit
 - ajustements prévus à l'offre financière
 - développement d'autres produits financiers (appui aux mesures éco énergétiques, fiducie foncière, ...) et de partenariats
- En attente du versement des premières contributions

ANDRÉE RICHARD

ACHRU

4 JUIN 2010



Fonds québécois
d'habitation communautaire

*Un
foyer
de
solidarité*



POUR SE LOGER AUTREMENT...

